

## **Acteur PRAP option IBC (Industrie Bâtiment Commerce et Activités de Bureau) - Formation initiale**

*Cette formation vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la mise en œuvre de la PRAP en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir. Cette formation s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration des conditions de travail. L'amélioration des conditions de travail est surtout, au-delà des aspects de contraintes et de coût, l'occasion de mobiliser, dynamiser un groupe de travail et aussi d'améliorer l'efficacité globale de l'entreprise ou de l'établissement.*

**Durée:** 14.00 heures (2.00 jours)

### **Profils des apprenants**

- Tout personnel de l'entreprise ou de l'établissement

### **Nombre de participants**

1 à 10

### **Prérequis**

- Aucun pré-requis nécessaire

### **Accessibilité et délais d'accès**

Formation intra entreprise. Accueil des stagiaires dans un lieu mis à disposition par l'entreprise bénéficiaire et conforme à la réglementation en vigueur concernant l'accueil du public en situation de handicap. Formatrice formée à l'accueil des publics en situation de handicap.

Délais d'accès : 11 semaines

### **Qualité et indicateurs de résultats**

Conformément à l'indicateur 2 du référentiel Qualiopi, des indicateurs de résultats adaptés à la nature des prestations mises en œuvre par LEURITIA Formation Conseil sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse : <https://leuritia.com>. Pour la formation présentée dans ce programme, le taux de satisfaction est indiqué directement sur sa fiche dans le catalogue en ligne accessible à l'adresse : <https://leuritia.catalogueformpro.com> et le taux d'abandon est de 0 %.

## **Objectifs pédagogiques**

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant des connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

- Proposer des améliorations de sa situation de travail à partir des déterminants identifiés, de participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

## Contenu de la formation

- Les fondamentaux de la prévention
  - Enjeux humains, économiques et réglementaires de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance
  - Cadres légal et institutionnels de la prévention des risques
  - Le phénomène d'apparition du risque et la prévention
  - Les principes généraux de prévention
  - Les acteurs de la prévention
  - Les notions de responsabilité, accident de trajet et maladie professionnelle
- L'évaluation des risques professionnels
  - Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies
  - Le travail administratif
  - Composantes d'une situation de travail génératrice de risques
  - Contraintes physiques, mentales et émotionnelles
  - Observer une situation de travail et analyser les risques potentiels et les causes d'exposition à ces risques
- Participer à la démarche de prévention et adapter ses pratiques professionnelles
  - Prendre de la hauteur pour observer son travail
  - Repérer les facteurs de chutes, accidents de manutention et de TMS
  - Outils de recherche d'amélioration préventive
  - Participer activement à la démarche de prévention
  - Faire remonter l'information
  - Utilisation des aides techniques préventives
  - Principes de sécurité physique et d'économie d'efforts
- Certification
  - Evaluation individuelle certificative : épreuves théoriques et pratiques en vue du certificat INRS « Acteur PRAP option IBC »
  - Correction collective
  - Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat Acteur PRAP IBC sous réserve de réussite à ces épreuves

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Marjorie LEURETTE, gérante de LEURITIA Formation Conseil, consultante formatrice depuis 2001 en management, communication et prévention des risques professionnels, après avoir été directrice communication et coordinatrice formation. Diplômée d'un Master Ingénierie de la formation et d'une Maîtrise Métiers de l'Information et de la Communication. Certifiée coach professionnelle. Certifiée par l'INRS pour la formation acteur PRAP IBC option Activité de Bureau. LEURITIA Formation Conseil est habilitée par l'INRS pour dispenser cette formation. L'encadrement de la formation Acteur PRAP IBC est assuré par la gérante de LEURITIA.

### Ressources pédagogiques et techniques

- Formation intra-entreprise en présentiel. Accueil dans une salle dédiée à la formation, mise à disposition et équipée par l'entreprise commanditaire selon nos conditions générales de vente
- Documents supports de formation projetés (diaporama du formateur), mémento formation acteur PRAP ED7201 INRS, grille d'observation selon le référentiel INRS
- Mannequin Bébert, jeux pédagogiques

## LEURITIA Formation Conseil

80 rue Vrolant

62370 NORTKERQUE

Email : leuritia@gmail.com

Tel : +33699737495

Leuritia

FORMATION - CONSEIL

*La formation qui fait grandir  
vos compétences*

- Questions orales et écrites
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Formation-action basée sur une alternance d'exposés, études de cas concrets, mises en situations, analyse d'expériences et recherches de solutions pratiques quant aux situations de travail dangereuses liées au métier des apprenants
- Vidéos du réseau de prévention et juridiques (Napo, TMS, législation)
- 1 caisse avec poignée, 1 caisse sans poignées, tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise (charges, accessoires...)

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence signées à la demi - journée par la formatrice et les stagiaires pour attester de la réalisation de la formation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Attestation de suivi délivrée au stagiaire ayant suivi la totalité de la formation
- MODALITES D'EVALUATION, CONDITIONS D'OBTENTION DU CERTIFICAT ET VALIDITE DU CERTIFICAT DELIVRE L'évaluation est formative et certificative, réalisée conformément au référentiel PRAP IBC en vue de l'obtention du certificat "Acteur PRAP IBC" : restitution de l'analyse d'une situation de travail à partir d'une situation délivrée par le formateur (scénario illustré par des photos ou décrit par le formateur). Critères d'évaluation : renseignement et compte - rendu de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail ; identification des risques et atteintes à la santé ; solutions proposées pour améliorer la situation de travail sur les plans humains, organisationnel et technique. Seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation (14 heures) et reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention du certificat PRAP IBC. Validité 24 mois. Maintien et Actualisation des Connaissances (MAC) : 1 journée Le maintien et l'actualisation des compétences des acteurs en prévention des risques liés à l'activité physique (Acteur PRAP IBC) est nécessaire tous les 24 mois

**Prix indicatif forfait collectif intra - entreprise** : sur devis (nous consulter)

**Programme mis à jour le** : 22/07/2026

LEURITIA EURL | 80 rue Vrolant NORTKERQUE 62370

Numéro SIRET : 99204085700011

N° de TVA intracommunautaire : FR11992040857 | Code APE : 8559A | EURL au capital de 1000€

Numéro de déclaration d'activité : 32 62 04258 62 (auprès du préfet de région de : Hauts de France)

*Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.*